

ROYAL BAKING POWDER. Absolument pure. Procès Dreyfus.

PROCÈS DREYFUS. SUITE - VOIR LA 4e PAGE.

vous dites est abominable; je ne sais pas ce que j'en ferai, mais je n'emporterai pas ce secret avec moi... (Grande sensation). J'ai immédiatement quitté la salle, ajoute le témoin. Voilà ce qui s'est passé. Je suis que mon témoignage est discuté, mais je jure positivement que cela s'est passé ainsi, dit hautement Picquart en frappant la barre et en regardant les généraux.

Le colonel Jouaust, président de la cour martiale, demandant des explications sur certains points Picquart dit: Si je vous parle de tout cela, messieurs, c'est pour démontrer quelle doit avoir été l'attitude mentale des membres de la cour martiale qui ont jugé Esterhazy. (Murmure d'assentiment). Reprenant sa déposition, Picquart dit qu'il regrette qu'on ne lui ait pas donné l'occasion de contredire ses accusateurs devant la cour martiale.

a démontré que le document avait été préparé, non par du Paty du Clam, mais par le colonel Messon, dans un autre département, quoique les archives relatives à cette note aient disparu. Au sujet du bordereau, le général Mercier affirme de nouveau qu'il est arrivé au ministère par les voies ordinaires. A ce point, Me Demange parle de la disparition des commentaires de du Paty du Clam, et le général Mercier répond: Ces commentaires étaient préparés pour moi. Cependant, l'avocat insiste et dit que quoiqu'il fût préparé pour le général Mercier, les commentaires étaient inclus dans le dossier et qu'on devait les produire.

L'ATTITUDE - DU - Lieutenant-colonel Picquart

Devant la Cour Martiale.

Paris, France, 18 août - L'ajournement a été ensuite prononcé. Le colonel Picquart a pratiquement occupé toute la séance d'aujourd'hui avec un exposé magistral de son point de vue de l'affaire. Il a parlé pendant cinq heures, et au bout de ce temps sa voix commençait à montrer des signes de fatigue. Sa déposition a été suivie avec la plus grande attention, par les membres de la cour martiale et par l'auditoire. Pendant la courte suspension de la séance, les généraux Mercier, Rogot, Billot, de Boisjoffre et d'autres témoins se promenaient ensemble de long en large, dans la cour du lycée, ou bien réunis par petits groupes, discutant avec animation le témoignage de Picquart. Quoiqu'il ne contint que de faits nouveaux, il a été présenté rigoureusement au tribunal, et dit d'un ton si effectif qu'il ne pouvait que renouveler l'impression d'hier. Dreyfus buvait les paroles du témoin qui venait d'appliquer comme un baume sur les blessures que lui avaient infligées Mercier et Rogot. Le prisonnier scrutait fréquemment et attentivement les figures de ses juges, comme s'il avait cherché à lire leurs pensées. Au point de vue des spectateurs, cette séance a été la plus dépourvue d'intérêt depuis l'ouverture du procès. La confrontation de la fin elle-même manquait de l'intérêt dramatique qui caractérisait les incidents de ce genre dans presque toutes les séances précédentes. La déposition de Picquart fut une chose remarquable. Il parlait sans notes et en considérant la masse des faits produits, il faut la classer comme un tour de force de mémoire. Les membres de la cour martiale ont pris des notes nombreuses pendant le témoignage de Picquart, et il était parfaitement évident que plusieurs des explications qu'il fournit, vinrent comme une lumière nouvelle. Ensuite, quand Picquart eût conclu, à la fois les généraux Rogot et Mercier se levèrent vivement et demandèrent à être entendus. Le colonel Jouaust demanda au général Rogot de parler le premier. Celui-ci fit alors face au colonel Picquart, qui répondit promptement aux questions que lui posa le général d'une façon théâtrale en les accompagnant de gestes fréquents. Le général Mercier avait une attitude plus calme. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs ne dirent rien que l'on pût considérer comme portant atteinte à la déposition du colonel Picquart.

DERNIERE HEURE. Troubles dans la rue de Chabrol. Paris, France, 18 août - Il y a eu quelques légers troubles ce soir dans la rue de Chabrol, devant la maison dans laquelle M. Guérin et ses antisémites se sont barricadés. La police a plusieurs fois chargé la foule.

Glorot déclaré fou. Rennes, France, 18 août - Glorot, qui prétend avoir tiré sur Me Labori, a été amené à Rennes ce soir. Le colonel Picquart, M. Gast et d'autres qui l'ont vu déclarent que Glorot n'est pas l'assassin. Le prisonnier a envoyé à la police une lettre dans laquelle il fait de prétendus aveux et se glorifie de son crime. Les médecins disent qu'il est fou.

Expéditions à St-Domingue. Santiago de Cuba, 18 août - Les agents dominicains organisent rapidement des expéditions dans cette partie de l'île de Cuba. L'ordre est arrivé aujourd'hui de la Havane de retenir les hommes arrêtés à Baracoa, en attendant une enquête. Tous les schooners de commerce sont étroitement surveillés. Hier, le remorqueur Adonis a été armé et envoyé à Guantanamo pour patrouiller la côte. Il est certain que plusieurs expéditions sont parties sans intervention, mais le général Leonard Wood, gouverneur militaire de Santiago, est déterminé à faire tout en son pouvoir pour garder la neutralité.

Inquiétudes à Saint-Domingue. Kingston, Jamaïque, 18 août - Des avis de Saint-Domingue établissent que le gouvernement devient de plus en plus inquiet au sujet de l'arrivée prochaine de Jimenez, le leader des révolutionnaires attendu d'un moment à l'autre. Son arrivée, est-il ajouté, tournera complètement l'opinion populaire, qui est en partie flottante. Conséquemment, le but principal du gouvernement est d'intercepter Jimenez. De nombreux navires armés patrouillent les côtes. Ils ont l'ordre de faire des perquisitions à bord de tout navire suspect et de prendre Jimenez sous n'importe quel drapeau, armé ou non.

La peste à Oporto. Oporto, Portugal, 18 août - Il est maintenant établi que la peste bubonique a fait son apparition à Oporto le 4 juin dernier, et qu'il y a eu depuis cette date 39 cas et 13 décès.

Munitions pour le Transvaal. Pretoria, Transvaal, 18 août - Le gouvernement n'a pas reçu de réponse à sa dépêche aux autorités de Lorenzo Marquez, au sujet de la saisie d'un chargement d'approvisionnement actuellement dans la baie de Delagoa. Le Volkrad a continué aujourd'hui la discussion du monopole de la dynamite, le débat se poursuivait jusqu'à l'heure de la clôture.

Emancipation des femmes dans l'Ouest-Australie. Perth, Ouest-Australie, 18 août - L'assemblée législative de l'Ouest-Australie a passé aujourd'hui une loi émançant les femmes.

Defaite de "Kid" McCoy. Chicago, Illinois, 18 août - Le pugiliste Jack McCormick, de Philadelphie, a terrassé ce soir en deux minutes et 54 secondes "Kid" McCoy.

A la remorque. Nassau, N. P., 10 août - Le vapeur Winifred, de la ligne Morgan, capitaine Laughart, parti de New York le 8 août pour la Nouvelle-Orléans, est entré aujourd'hui dans le port de Nassau à la remorque de la Vigilencia, de la ligne Ward. Le Winifred a perdu sa cheminée, ses cabines de pont sont endommagées et sa chambre des machines est inondée. Le vapeur a rencontré la tempête dimanche dernier.

Démission du Maire de Biloxi. Biloxi, 18 août - Le maire de Biloxi, M. Harry T. Howard, a remis ce soir sa démission à une réunion spéciale du conseil municipal. La démission du maire Howard a été amenée par un différend au sujet des bons pour le pavage des rues. La démission n'a pas encore été acceptée.

Marchés divers. Paris, 18 août - La rente trois pour cent est cotée à 100 francs 7 1/2 centimes. Londres, 18 août - Consolidés au comptant, 106 1/8; à terme 106 1/4. Liverpool, 18 août - Coton spot, demande faible; prix 132d plus haut. American middling fair 4d, good middling 3 1/2; middling 3 1/4; low middling 3 1/4; ordinary 3 1/4; ordinary 2 7/8d. Ventes 6,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation y compris 5,800 balles coton américain. Recettes 1000 balles, 700 coton américain. Futurs - établis à l'ouverture et stables à la clôture. American middling L. m. c; août 3.25; août et septembre 3.22; septembre et octobre 3.20, octobre et novembre 3.19; novembre et décembre 3.18; décembre et janvier 3.18; janvier et février 3.18; février et mars 3.18; mars et avril 3.19; avril et mai 3.20; mai et juin 3.20; juin et juillet 3.21. New York, 18 août - Coton spot - calme à la clôture. Middling upland 6 3/16; middling Gulf 6 7/16. Ventes 456 balles. New York, 18 août - Futurs établis à la clôture. Août 555; septembre 556; octobre 570; novembre 579; décembre 585; janvier 590; février 594; mars 597; avril 600; mai 604; juin 608.

Bureau météorologique. Washington, 18 août - Indications pour la Louisiane - Temps généralement beau samedi et dimanche précédé d'orages près de la côte; vents frais du sud.

TEMPERATURE Du 18 août 1899. Fahrenheit Centigrade. Du matin... 74 23. Midi... 88 31. 3 P. M... 88 31. 8 P. M... 86 30.

BULLETIN FLUVIAL. Nouvelle-Orléans, 18 août 1899. L'étiage à 8 heures A. M.

NAVIGATION FLUVIALE. Départs de bateaux à vapeur SAMEDI, 19 AOUT 1899.

CHEMINS DE FER. Heures d'arrivée let de départ LOUISVILLE & NASHVILLE ARRIVER.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY. ARRIVER. Tous les jours excepté dimanche.

E. J. LOUPRE. VENTE EN GROS. 233 RUE DECATUR.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

C. LAZARD & CO., L'Id. VETEMENTS CONFECTIONNÉS, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

QUEEN & CRESCENT ROUTE. ARRIVER. No 1 limited... 8:30 a m. No 3 fast mail... 8:10 p m.

ILLINOIS CENTRAL. ARRIVER. No 23 local mail... 10:00 p m. No 3 Chicago limited... 7:45 p m.

VAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD. ARRIVER. Mobile express... 11:30 a m. Vicksburg express... 5:30 p m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY. ARRIVER. Texas et Mexique express... 7:00 p m. California express... 7:55 a m.

TEXAS AND PACIFIC. ARRIVER. Fort Worth, Hot Springs et St Louis express... 6:15 p m. California express... 8:15 a m.

EAST LOUISIANA RAILROAD. ARRIVER. Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press, Tous les jours excepté dimanche.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. ARRIVER. Dimanche seulement. Alger... 7:35 p m. Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Académie Randolph-Macon. Dirigée par le Collège Randolph-Macon.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris. Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques organisées dans ce pays. Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contiennent, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint. En adhérent à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire. Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900. Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle supprime, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France. Loi du 23 mai 1868. Article 1er - Tout Français ou étranger auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doit être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé. Article 2 - Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme. Article 3 - La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition. Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet. Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un registre spécial qui est ultérieurement transmis au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute requête. La délivrance du certificat est gratuite. W. P. Miller vs Lazarus Beck. D'UNIQUE CORRECTION DE LA CITE DE LA Nouvelle-Orléans - No. 1 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Charles Fernandez, juge de la District Court de la Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéda à la vente des enchères publiques à moi entrepris, No. 409 Passage de la Bourg, entre Conté et de L'Es, dans la District de la Cité de la Nouvelle-Orléans, le samedi 18 août 1899, à 11 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite, à savoir: 2 lots de meubles de maison, etc. Sauf dans l'affaire ci-dessus intitulée et susdite, d'après l'inventaire enregistré et mes propres connaissances. Conditions - Comptant. LEON MARTINY, Constable, Denizeau Court de Cité, 9 août - 9 15 19.